



Procès-Verbal Comité de Direction

N° 6
25 Février 2021

En visioconférence Alain Martin, Président
Daniel Moulet, Secrétaire Général
Jérôme Peslier, Trésorier
Evelyne Autin - Alain Le Viol - Jean-Charles Guérin
Patrice Boutin - Jean Luc Briand - Lydie Chauvier - Alain Chapelet – Patrick Denis
Patrice Guet - Georges Le Glédic - Dominique Pilet

Assistent Sébastien Duret, Directeur Administratif
Claudine Guerlais, Assistante du Président
Guillaume Piednoir, Président de la CDA
Karl Marchand, CTD PPF
Rudolph Blanchard, - Thomas Régent, Sébastien Cornuault, CTD DAP
Virgil Perret, apprenti juriste

Excusés Dr Yvon Couffin
Olivier Bloino - Didier Gantier - Dominique Goraud

1. Informations du Président

- Le Président fait un retour sur les échanges avec deux des trois candidats à la Présidence de la Fédération, en visio :
 - le 22 février, avec Michel Moulin, tête de liste, accompagné de deux colistiers.
 - le 23 février, avec Frédéric Thiriez, tête de liste, accompagné de deux colistiers.

Une rencontre avec Noël Le Graët et ses colistiers est organisée à la Ligue des Pays de la Loire le 4 mars 2021.

- Le Président fait un retour sur le Comité de Ligue du 15 février 2021.
- Le Président informe que Mastias Bouaziz, apprenti juriste au District de novembre 2019 à novembre 2020 a été recruté au Ministère des Sports en tant que chargé de mission « réglementation éducateurs et établissements sportifs ».

2. Réunion du groupe de réflexion et de proposition du 16 février 2021

La première réunion de ce groupe s'est déroulée le 16 février avec l'ensemble des 9 Présidents :

- Emilie Henry - CAVUSG
- Claude Trichet – FC Toutes Aides
- Ludovic Béranger - FC Bouaye
- Laurent Bloino - Saint Sébastien Football Club
- Hugues Dupont - FC Oudon Couffé
- Patrice Forget - Petit Mars Football Club
- Gérald Poulin - AOS Pontchâteau
- Thierry Vincendeau - ES Vigneux
- Lionel Rossetti - FC Retz

Le Président souligne la qualité de cette première réunion et la forte implication de ses participants.

Les points abordés :

- Présentation des participants et de leur club respectif
- Perspectives pour les prochaines semaines
- Point sur les licences 2020/2021 et 2021/2022
 - o Un état des lieux a été fait sur le nombre et le type des entraînements mis en place

- Le huis clos est parfaitement respecté
- Dans le cadre du club, les gestes barrières sont bien maîtrisés et mis en place
- Le groupe se montre sceptique sur la possibilité de mettre en place des tournois d'ici la fin de saison
- Le groupe rappelle que la prise d'une licence dans un club de football est une adhésion à une association, qui, en contrepartie fournit une prestation, entraînements ou autres, et donc qu'aucun remboursement n'est possible durant la saison en cours. Des alternatives en début de saison prochaine, pourront être mises en place en fonction des clubs.
- Le Président du District rappelle qu'il a été adressé aux Présidents de club une note leur indiquant la possibilité d'ajouter dans leur règlement intérieur ces dispositions
- A la demande du groupe de réflexion, le District va élaborer un support de communication sous forme de diagramme pour expliquer aux familles comment les coûts de la licence sont dispatchés entre : l'assurance, la Fédération, la Ligue, le District, les équipements, le salaire des éducateurs, l'achat de matériel, les frais d'arbitrage, les transports...

3. Orientations sur le devenir de la fin de saison

- Le Comité étudie les évolutions possibles de la fin de saison s'il n'y avait pas de reprise des championnats amateurs.
Le Comité arrête les dispositions qui seront prises en fonction des décisions gouvernementales et fédérales.
- **Fémi Plage et Journée « Soyons PRETS »**
Au regard de l'évolution de la situation sanitaire concernant l'interdiction de la pratique des sports collectifs avec contact, les contraintes liées à des rassemblements de plusieurs centaines de personnes, les conditions d'accueil du public, le Comité de Direction prend acte qu'il n'est pas possible de préparer l'organisation de ces deux événements dans les meilleures dispositions et décide d'annuler leurs organisations en 2021.
- **Offre de pratiques diversifiées**
Il a été demandé aux Conseillers Techniques Départementaux d'étudier ce qui pourrait être mis en place dès que les sports collectifs avec contact seront autorisés.
Il est demandé de préparer une organisation des Coupes Foot5 en fin de saison, en l'étendant aux catégories U13. L'objectif est de réfléchir à un calendrier qui permettra aux clubs de proposer des activités à leurs licenciés. Le Comité donne son accord pour que les frais d'engagement ne soient pas demandés cette saison pour les Coupes Foot5 à titre exceptionnel. Il est également demandé d'étudier des actions avec les différentes offres de pratique (Futnet, Golf Foot...) sur la fin de saison.

4. Création de terrains Foot5

Trois nouveaux terrains Foot5 viennent s'ajouter aux 17 terrains déjà existants sur le territoire du District, il s'agit de Montoir, Guenrouët et Carquefou.

5. Clubs labellisés saisons 2021/2024

Le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur du 15 janvier 2021 a validé les labellisations suivantes pour les saisons 2021/2024, labellisations qui avaient été gelées en fin de saison 2019-2020, et ont pu être finalisées en début de saison 2020-2021.

- ✓ **4 clubs Label Jeunes FFF Élite**
Carquefou USJA
Voltigeurs Châteaubriant
AS Sautronnaise
USSA Vertou
- ✓ **2 clubs Label Jeunes FFF Excellence**
Landreau Loroux OSC
FC Rezé
- ✓ **3 clubs Label Jeunes FFF Espoir**
AS Sud Loire Geneston
FC Stéphanois
ES Vigneux

Le Comité de Direction félicite l'ensemble des clubs labellisés.

6. Point sur les licenciés

A ce jour, nos effectifs sont de 52 140 licenciés pour 57 151 licenciés au 25 février 2020 soit une perte de 8.6%. Certains Districts au niveau national annoncent des pertes de 15 à 16 %.

7. Challenge National du PEF

A ce jour, le Challenge National du PEF est maintenu.

Les clubs lauréats, un par Ligue, seront invités pour un week-end à Clairefontaine, en septembre 2021. Chaque club lauréat sera composé de 10 joueurs ou joueuses U11, de deux éducateurs et d'un dirigeant.

Les modalités :

Les clubs doivent être inscrits au PEF et ont jusqu'au 14 juin 2021 pour transmettre au District le descriptif des actions réalisées. Le District mettra en place un jury pour sélectionner le club qui le représentera au niveau de la Ligue. La Ligue aura jusqu'au 28 juin pour choisir son lauréat parmi les clubs proposés par les Districts.

Les critères d'évaluation des actions :

- La diversité des publics touchés joueurs/joueuses, dirigeants, parents...
- La diversité des thèmes abordés (autour des 6 thèmes du P.E.F.)
- La qualité et la résonance des actions menées (utilisation de la fiche PEF / action innovante)
- La quantité d'actions proposées

Le descriptif de vos actions doit parvenir au District avant le 14 juin 2021 via le lien : [Bilan PEF \(google.com\)](#) ou à défaut : pef44@foot44.fff.fr

Le Président clôture le Comité en souhaitant que le prochain puisse se dérouler comme par le passé en présentiel et souhaite à tous les membres présents de prendre soin de leur santé.

8. Situation financière

Un point est fait sur la situation financière du District avec une projection sur la fin de saison.

9. Situation du personnel

L'ensemble des activités administratives sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les derniers dossiers disciplinaires ont été notifiés début février. Seul un appel disciplinaire reste à étudier.

Le Directeur Administratif, Sébastien Duret, et Claudine Guerlais, comptable et secrétaire du Président, continuent d'assurer une veille en fonction des besoins.

Virgile Perret, apprenti juriste, est associé actuellement aux projets de fusion, demandes relatives aux groupements et en charge d'apporter des réponses aux clubs.

Les Conseillers Techniques Départementaux ont repris une activité pour répondre aux demandes de formation organisées par l'IR2F en visioconférence. Ils devront ensuite répondre aux besoins liés aux pratiques diversifiées.

10. Fermeture estivale

Le District sera fermé cet été du 24 juillet au 8 août 2021.

Le Président,
Alain Martin



Le Secrétaire,
Daniel Moulet

